

Objet : Valorisation des productions agricoles – Plan de financement prévisionnel – demande de subvention – Programme Leader Une Autre Provence

- Vu la délibération n°2014-02-04 du Comité Syndical du 31 janvier 2017, actant l'ouverture d'un poste pour les missions de valorisation des productions locales,

La Présidente expose :

Le Parc accompagne depuis plusieurs années différents syndicats de producteurs. Pour l'année 2017, le Syndicat de l'Abricot des Baronnies a estimé un volume de temps de travail pour la mise en œuvre d'un plan de communication et de valorisation. Le Syndicat des Coteaux des Baronnies a également fait part de ses besoins pour l'accompagner dans sa démarche de valorisation.

Suite à ces différentes demandes, le Parc propose de porter un poste sur la valorisation des productions agricoles qui sera en partie dédié aux demandes des différents syndicats de producteurs.

Ce poste mutualisé, entre filières et territoire, aura pour mission :

- De répondre aux demandes des syndicats partenaires sur leurs démarches de valorisation,
- De mettre en œuvre des actions de valorisation et de promotion des productions transversales entre les différentes filières.
- D'analyser les opportunités de développement de la Marque « valeurs Parc naturel régional » sur les produits agricoles du territoire.

Des conventionnements spécifiques avec les syndicats de producteurs seront mis en place pour définir le nombre de jours nécessaires à chacun. Une première estimation a été faite pour la période 2017-2018 : le travail spécifique par filière pour chacun des syndicats identifiés, ainsi que la mise en œuvre d'actions transversales représente un temps de travail estimé à 0,7 ETP.

Seules ces deux missions feront l'objet d'une demande de financement LEADER, la Marque Parc relevant des objectifs propres du Parc.

Pour la période de février 2017 à août 2018, soit 18 mois, la Présidente propose le budget et le plan de financement prévisionnels suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Salaire chargé pour l'animation du programme (0,7 ETP sur 18 mois)	46 000 €	Région Auvergne - Rhône-Alpes / Conseil Départemental de la Drôme / Parc des Baronnies provençales	10 403,10 €
Salaire chargé sur 5 jours – Chargé de mission Agriculture pour la coordination / conventionnement avec les syndicats	1 300 €		
Frais de déplacements	400 €	Europe – Programme Leader (FEADER)	41 612,40 €
Coût indirect (15% des salaires chargés)	7 095 €		
Outils de communication	3 000 €	Autofinancement (10%)	5 779,50 €
Montant total	57 795 €	Montant total	57 795 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente

- **Valide** la proposition de budget et de plan de financement prévisionnel de l'action
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ